



Tél : 05 61 89 08 41

Le 22 mars 2022

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 MARS 2022

Étaient présents : Christian ADER, Jacques ALBENQUE, Suzanne BERSON-BELLOT, Claudette BOURREL, Lionel CLAVERIE, Guy FRANCO, Jenny LAFORGUE, René LOUGARRE, Marc TONELLI.

Représentés : Louis DUCOS, Jean-François GRAND, Franck FEUILLERAT, Sébastien TONELLI.

Secrétaire de séance : Guy FRANCO

Compte rendu du 7 février approuvé à l'unanimité.

TERRAIN DE MONSIEUR PONS

Suite à l'acquisition du terrain de M. Joseph PONS situé à la Hierle. Il convient de prévoir une avance (avant le vote du budget) sur le compte 2111 pour un montant de 550 €.

Voté à l'unanimité

FACTURE SKATE PARC

Suite à l'achat et à la livraison des modules du Skate Parc. Il convient de prévoir une avance (avant le vote du budget) sur le compte 2181 pour un montant de 21 300 €.

Voté à l'unanimité.

VOLETS ROULANTS DE L'ECOLE

Un devis a été établi par la Menuiserie LOUGARRE pour un montant de 3 085,84 € HT (soit 3 703,01 € TTC) pour la rénovation de 4 volets roulants de l'école qui sont devenus vétustes suite aux nombreux usages quotidiens.

Voté à l'unanimité.

ELECTIONS DU 10 ET 24 AVRIL

Les conseillers municipaux se sont positionnés pour la tenue du bureau de vote.

ASSOCIATION TENNIS

Un appel à candidature sera diffusé dans le prochain Labath'Info.

La mise en place de caméra de surveillance pour le complexe sportif va être étudiée.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à l'acquisition du bâtiment Perbost, une ancienne chaudière est toujours stockée dans ce bâtiment. Cette chaudière est en état de marche et ne présente aucune utilité. Le prix de vente est fixé à 500 €. Voté à l'unanimité.
- Suite à la visite périodique, l'entreprise LEPICARD & MARTY nous a informé qu'un marteau de la cloche 3 ne fonctionnait plus et ne pouvait plus être réparé. Un devis a été établi pour un montant de 637 € HT (soit 764,40 € TTC). Une demande de subvention va être faite auprès du Conseil Départemental. Voté à l'unanimité.
- Afin d'apporter une aide aux victimes du conflit en Ukraine, il est décidé d'abonder le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) d'un montant de 1 000 €. Voté à l'unanimité.
- Projet 1000 cafés : compte rendu de la visite aux commerçants (hôtels et restaurants) Message et questionnaire d'enquête public
- Référent Laïcité : Jacques Albenque est nommé pour remplir cette fonction.
- Un exercice des pompiers au lac de la Hierle dans les prochains jours.
- Remplacement des pneus arrières gazon du tracteur tondeuse Kubota : plusieurs devis ont été demandé, il est décidé de retenir le moins cher : devis de BMY31 pour un montant de 943,20 € TTC.
- Retable : Trompe l'œil retable : commande d'une bâche reproduisant la photo du retable pendant la période des travaux de restauration.
Conférence retable à l'église par Madame Sourroubille date à confirmer.
- Présentation des travaux de chemin de randonnée réalisés par la 5C
- Local de la chasse à la zone Perbost
- Location de la partie bureau de Poste à un traiteur à partir de septembre Loyer 380 € la 1ere année, 400 € la 2eme année, 450 € la 3eme année.
- Présentation du questionnaire Cantine réalisé par les parents d'élèves
- Terrain paddock : Etude en cours concernant la réalisation d'un projet de résidence « habitat partagé ». Réunion le 1^{er} avril à 11 H
- Travaux nécessaires de restauration d'un angle de mur de la chapelle, des devis sont en cours.
- Assemblée générale de la bibliothèque vendredi 25 mars à 18H
- Pool routier : l'enveloppe sur 3 ans s'élève à 92 400 € sur 3 ans, subventionné à 46,25 % par le Conseil Départemental et financé en partie par la Communauté de Communes.
- Versement des subventions aux associations ayant fait la demande : ELLES : 600,00 € - TOUS A VOS LIVRES : 2 000,00 € - PUPILLES : 60,00 € - PREVENTION ROUTIERE : 50,00 € - COLLECTIF INARDAIS FETES : 3 500,00 € - CHORALITUDE : 300,00€ - Association MARCHE (AMLI) : 500,00 €

- **Présentation du tableau des investissements**

La séance levée à 21 heures 05

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical and diagonal strokes, located in the upper right quadrant of the page.

